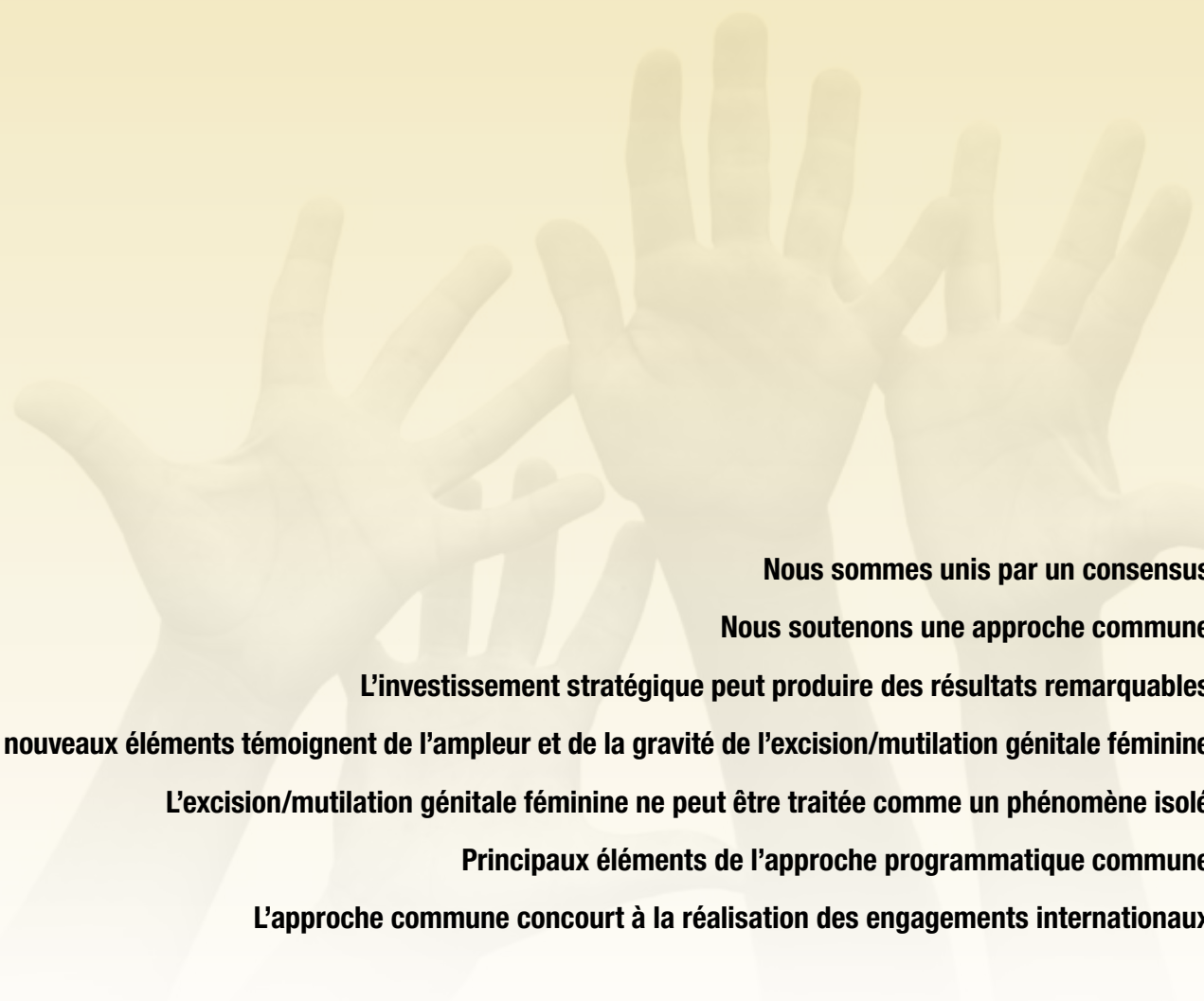


Plate-forme d'action

pour l'abandon de l'excision/mutilation
génitale féminine (E/MGF)

Une question d'égalité des genres

Le Groupe de travail des donateurs sur l'excision/mutilation génitale féminine

- 
- Nous sommes unis par un consensus >**
 - Nous soutenons une approche commune >**
 - L'investissement stratégique peut produire des résultats remarquables >**
 - De nouveaux éléments témoignent de l'ampleur et de la gravité de l'excision/mutilation génitale féminine >**
 - L'excision/mutilation génitale féminine ne peut être traitée comme un phénomène isolé >**
 - Principaux éléments de l'approche programmatique commune >**
 - L'approche commune concourt à la réalisation des engagements internationaux >**

Vers l'abandon de l'excision/mutilation génitale féminine (E/MGF)

Nous sommes unis par un consensus

Depuis 2001, le Groupe de travail des donateurs sur l'E/MGF regroupe d'importantes organisations gouvernementales, intergouvernementales et fondations engagées en faveur de l'abandon de l'E/MGF. Grâce aux échanges d'expériences et à leur analyse systématique, nous sommes parvenus à un consensus sur une approche programmatique commune pour appuyer l'abandon de cette pratique et changer substantiellement la vie des filles et des femmes à travers le monde. Cette plateforme d'action en résume les éléments constitutifs. Avec un appui relativement modeste et en élargissant les partenariats visant à appliquer cette approche, il est possible de réduire de manière significative l'E/MGF au cours de la décennie à venir.

Nous soutenons une approche commune

L'approche programmatique commune est le produit de l'analyse et de l'évaluation approfondies de l'expérience des programmes appuyés par les gouvernements nationaux et les organisations non gouvernementales actives sur le terrain. Cette analyse, inspirée par la théorie des sciences sociales et conduite sous l'angle des droits humains, a mis en exergue ce qui fonctionne et pourquoi. Elle a montré qu'une transformation sociale positive peut avoir lieu lorsque les programmes et les politiques s'attachent à permettre aux communautés de choisir collectivement et de manière coordonnée l'abandon de l'E/MGF.

La déclaration interinstitutions des Nations Unies sur l'élimination de la mutilation génitale féminine, récemment révisée, a profité des contributions du Groupe de travail et illustre cette approche commune. Lancée début 2008 par la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, elle appelle les gouvernements, les organisations internationales et nationales, la société civile et les communautés à développer, renforcer et appuyer des actions spécifiques et concrètes visant à mettre fin à l'E/MGF. Le Groupe de travail concourt à développer et renforcer les partenariats et à augmenter les ressources afin de promouvoir efficacement cette action au sein des Nations Unies et au-delà.

L'investissement stratégique peut produire des résultats remarquables

Avec un investissement relativement modeste mais stratégique, il est possible de parvenir à l'abandon à grande échelle de l'E/MGF. Un processus de transformation sociale positive peut s'engager au sein d'une partie relativement faible de la population, puis s'étendre rapidement. Une fois qu'une « masse critique » d'individus manifeste publiquement son soutien à l'abandon de l'E/MGF, les pressions sociales amèneront d'autres personnes et d'autres familles à adopter cette nouvelle norme ; le changement peut alors s'opérer spontanément et être durable.

Sur cette base, l'UNICEF a estimé que des programmes visant à sensibiliser les communautés, pour un coût de 24 millions de dollars des États-Unis par an sur une période de 10 ans, peuvent conduire à une réduction importante de la prévalence de l'E/MGF dans 16 pays d'Afrique subsaharienne à taux de prévalence moyen ou élevé. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que 4 millions de dollars supplémentaires sont nécessaires sur six ans pour aider les gouvernements et les autres partenaires à développer les connaissances nécessaires pour établir des normes de soins mondiales pour les femmes ayant subi l'E/MGF et améliorer l'efficacité du programme.

De nouveaux éléments témoignent de l'ampleur et de la gravité de l'excision/mutilation génitale féminine

D'après les données plus nombreuses et fiables à notre disposition, quelque 3 millions de jeunes filles du continent africain (Égypte, Soudan et Afrique subsaharienne) subissent chaque année cette pratique, soit 1 million de plus que les précédentes estimations. De plus, dans certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient, la prévalence de l'E/MGF a récemment été constatée supérieure à ce que l'on considérait antérieurement. L'augmentation des migrations a également accru le nombre de filles et de femmes qui vivent à l'extérieur de leur pays d'origine et qui ont subi ou risquent de subir cette pratique, notamment en Amérique du Nord, en Australie et en Europe.

Aujourd'hui également, il est scientifiquement prouvé que l'E/MGF est nuisible tant pour les femmes que pour leurs nouveau-nés. Bien que, depuis des décennies, soit connu le fait que l'E/MGF est très douloureuse, peut entraîner des hémorragies prolongées, des infections, la stérilité voire la mort, une étude d'envergure réalisée en 2006 par l'OMS a révélé que, de plus, les risques de complications lors de l'accouchement sont nettement plus élevés parmi les femmes ayant subi cette pratique. L'étude a également constaté que l'E/MGF est dangereuse pour les nouveau-nés, étant à l'origine d'un ou deux décès périnataux supplémentaires pour 100 accouchements.

L'excision/mutilation génitale féminine ne peut être traitée comme un phénomène isolé

L'E/MGF est multidimensionnelle et elle influe sur la santé physique et mentale des filles de plusieurs façons. Elle nuit à la scolarité des filles et restreint leur capacité à atteindre leur potentiel. Elle peut accroître le risque d'infection par le VIH. Ce problème concerne à la fois le développement et la gouvernance. Par conséquent, il est essentiel de mettre fin à toute forme d'E/MGF pour assurer les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux liés à l'égalité des genres, à l'enseignement primaire universel, à l'amélioration de la santé maternelle et à la réduction de la mortalité infantile et du VIH/sida. Dans son essence même, la pratique est une violation des droits humains, et plus spécifiquement des droits de l'enfant, et il faut la confronter en s'adressant aux causes sous-jacentes.


Manifestation de l'inégalité entre les sexes, l'E/MGF est profondément ancrée dans les structures sociales, économiques et politiques. Les mères et les autres membres de la famille organisent l'excision de leurs filles, même en étant parfois conscients des graves conséquences physiques et psychologiques qu'elle peut engendrer. Ils considèrent que cela fait partie de leur devoir d'éduquer convenablement une fille et de la préparer à l'âge adulte et au mariage. De leur point de vue, ne pas se conformer à cette pratique s'avérerait beaucoup plus néfaste et entraînerait blâme et exclusion sociale. Ce type de comportement correspond à ce que les sociologues appellent « une convention sociale qui s'autoalimente ». Pour changer ce type de conventions,

il faut qu'un nombre significatif de familles au sein d'une communauté décide collectivement et de manière coordonnée d'abandonner la pratique, de façon qu'aucune fille ou famille individuelle ne soit désavantagée par la décision.

Les programmes qui ont conduit à un abandon significatif de l'E/MGF ont été systémiques et ont stimulé et soutenu une transformation sociale à grande échelle, dans laquelle se débarrasser des stéréotypes et rôles sexospécifiques et permettre aux femmes et filles d'avoir prise sur leur vie a été d'une importance fondamentale. La décision collective et coordonnée d'abandonner la pratique a été un résultat du processus de changement, mais d'autres résultats en faveur des enfants et des femmes ont été documentés, parmi lesquels le recul des mariages infantiles et des violences domestiques et l'augmentation de la scolarisation des filles et des enfants handicapés.

Principaux éléments de l'approche programmatique commune

Les activités d'autonomisation des communautés sont essentielles pour un changement social positif
Les activités favorisant l'autonomisation sont essentielles au type de changement social positif qui conduit à l'abandon de l'E/MGF à grande échelle. Elles doivent impliquer des communautés entières – filles et garçons, femmes et hommes – et, en dernière analyse, des groupes de pratique entiers. Il faut renforcer l'éducation afin de fournir sur diverses questions de nouvelles connaissances et compétences de manière qu'elles soient acceptées et mises en œuvre. Des dialogues non directifs sont également requis pour permettre aux membres de la communauté de débattre de ces nouvelles connaissances, de les mettre en relation avec leur situation et d'envisager des alternatives aux pratiques en vigueur, notamment à l'E/MGF. Ces débats peuvent au départ être organisés entre femmes ou hommes uniquement, ou entre différents sexes et générations, mais devraient en dernière analyse permettre un consensus à l'échelle de toute la communauté. Les discussions encouragent les communautés à soulever des problèmes et à définir des solutions d'elles-mêmes, sans se sentir contraintes ni jugées. C'est lorsqu'elles stimulent un débat autour des valeurs de base ressenties par la communauté et



les mettent en relation avec les principes des droits humains que les activités d'autonomisation sont le plus efficaces. C'est ainsi qu'elles favorisent l'émergence d'une vision commune basée sur les droits humains, encouragent à s'engager et à agir pour la concrétiser et stimulent un processus de changement social positif.

Un abandon massif intervient après que la décision de ne plus pratiquer l'E/MGF soit assumée publiquement

Pour amener un changement permanent et à grande échelle, il ne suffit pas que chaque personne ou famille modifie son attitude à l'égard de la pratique. Il faut qu'un nombre suffisant de personnes fassent savoir aux autres qu'elles sont d'accord pour y mettre fin, pour que ceux qui souhaitent également l'abandonner soient assurés qu'ils bénéficieront du soutien des autres membres de la communauté, pourront marier leurs filles, et ne seront pas mis à l'index ou exclus. En effet, les évaluations indiquent qu'un abandon massif intervient après que la décision de ne plus pratiquer l'E/MGF soit assumée publiquement.

Un environnement national favorable accélère le processus de changement

Le processus de transformation sociale doit aller au-delà des communautés individuelles, à l'échelon national et au-delà des frontières nationales. Les activités requièrent la participation des dirigeants traditionnels, des chefs religieux et des personnalités politiques comme les parlementaires. À travers les médias locaux et nationaux et en partenariat avec des alliés stratégiques dans le gouvernement et la société civile, elles doivent stimuler et entretenir le dialogue à l'échelon national. Les efforts doivent également inclure la révision et la réforme des politiques et de la législation par les gouvernements, en tenant compte du soutien existant dans la société pour l'abandon de cette pratique. Lorsque l'E/MGF est courante et que les avantages d'y mettre terme sont peu connus ou évoqués, la législation interdisant l'E/MGF risque d'être inefficace ou d'inciter à ce que la pratique se poursuive dans la clandestinité. Dans un tel contexte, les gouvernements peuvent ouvrir la voie à la législation à venir en se prononçant contre la pratique et en donnant des raisons convaincantes pour l'abandonner. Au niveau national, il est également nécessaire de mettre au point des cadres de protection

de l'enfant qui regroupent les systèmes législatifs, les services d'assistance sociaux, les systèmes de contrôle et de justice, ainsi que les fournisseurs de services de base, les leaders locaux et la société civile afin d'offrir un mécanisme de protection global. Il faut également assurer des soins et un soutien social et psychologique aux filles et aux femmes ayant déjà subi l'E/MGF.

L'approche commune concourt à la réalisation des engagements internationaux

Il existe de nombreux instruments internationaux qui reflètent les engagements des États à mettre fin aux pratiques nuisibles, y compris l'E/MGF. Ils soulignent que l'E/MGF représente une violation des droits humains des filles et des femmes et entraîne pour elles de graves conséquences. Ils sont également le reflet de l'idée que l'E/MGF constitue une manifestation de la discrimination à l'égard des filles et des femmes et notent la nécessité de faire front aux inégalités de genre.

Parmi ces principaux instruments figurent les articles issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ces engagements sont réitérés dans les plans d'action résultant de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants de 2002. Dans la Charte africaine relative aux droits et au bien-être de l'enfant et dans le Protocole sur les droits des femmes en Afrique, connu sous l'appellation de « Protocole de Maputo » et partie intégrante de la Charte africaine sur les droits de l'homme et des peuples, les États africains s'engagent en outre à prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer les pratiques socioculturelles nuisibles.

Les incitations en vue d'accroître encore davantage l'engagement se poursuivent. En 2008, le Conseil économique et social des Nations Unies et l'Assemblée mondiale de la Santé ont présenté des résolutions entièrement destinées à mettre fin à l'E/MGF.

Rejoignez l'effort coordonné mondial pour mettre fin à l'excision/mutilation génitale féminine

Aujourd'hui, grâce aux nouvelles connaissances et au consensus de plus en plus large sur l'approche programmatique commune, nous pouvons être plus efficaces dans l'extension des actions visant à l'abandon. En renforçant nos partenariats et nos ressources, nous pouvons apporter un soutien aux communautés partout dans le monde, pour leur permettre d'abandonner la pratique de l'E/MGF en l'espace d'une génération et assurer que les engagements internationaux deviennent une réalité.


Plusieurs agences gouvernementales de coopération technique et de développement, organisations des Nations Unies, organisations intergouvernementales et fondations privées ont déjà montré leur engagement envers l'approche commune et au Groupe de donateurs, et de nouvelles les rejoignent chaque année:

- Allemagne – Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)
- Autriche – Ministère des affaires étrangères
- États-Unis – Agence pour le développement international (USAID)
- Irlande – Irish Aid
- Italie – Coopération pour le développement
- Norvège – Ministère des affaires étrangères, Agence norvégienne pour la coopération et le développement (Norad)
- Pays-Bas – Ministère des affaires étrangères
- Royaume-Uni – Département pour le développement international (DFID)
- Suède – Agence suédoise pour la coopération et le développement international (Sida)
- Banque mondiale
- Commission économique pour l'Afrique (CEA)
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS)
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Volontaires des Nations Unies (VNU)
- Commission européenne (CE)
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- Fondation pour les Nations Unies (UNF)
- Wallace Global Fund

Vous pouvez participer de plusieurs manières, par exemple :

- en rejoignant le Groupe de travail des donateurs sur l'abandon de l'E/MGF pour soutenir l'approche programmatique commune pour l'abandon de l'excision/mutilation génitale féminine, qui s'appuie sur des décennies d'expérience et de recherche,
- en apportant des ressources à l'appui de programmes d'action locaux, nationaux et internationaux en accord avec l'approche programmatique commune,
- en soutenant le Secrétariat du Groupe de travail à étendre les partenariats et à nourrir la dynamique.

Si votre organisation souhaite en savoir plus sur l'initiative de partenariat promue par le Groupe de travail des donateurs sur l'E/MGF ou y participer, rendez-vous sur www.fgm-cdonor.org



Remerciements : Nos remerciements sincères s'adressent à une multitude de gouvernements, organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi qu'aux nombreux universitaires pour leurs conseils, leur apport et leur soutien dans la mise au point d'une démarche commune et d'une action à l'échelle mondiale, à l'UNICEF qui fait office de secrétariat pour le Groupe de travail des donateurs sur l'E/MGF, et au Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF pour avoir produit ce document.